

Le trente septembre deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Isabelle CALMET, Maire, à la suite de la convocation adressée par Madame Le Maire le 23 septembre 2014

Présents : Mmes CALMET Isabelle – LUC Béatrice – MASSOL Véronique – Mrs BROSSET Philippe – BARDOU Yann – BARDOU Jérôme – DUCOMMAN Manue

Absents : Mme DEFOS Geneviève, CRUCQ Marie-Jeanne, DEHLINGER Magali, Mrs LALBAT Michel

Secrétaire : Mme LUC Béatrice

Choix du locataire pour l'appartement T3 à « La vignalié »

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le logement à OSMANI Fatma à compter du 10/10/2014
- Fixe le loyer à 420.00 € mensuel

Montant du loyer de l'appartement T3 au dessus de l'école

Mme le Maire propose de ramener le loyer du T3 situé au dessus de l'école à 500.00 € au lieu de 550.00 € comme prévu initialement, l'annonce déposée étant restée sans candidat.

Les membres du conseil, à l'unanimité accepte cette révision.

Appartement T2 à « La Vignalié »

Mme le Maire donne lecture de la lettre de résiliation de bail adressé par M. JEANJEAN pour le logement T2 qu'il occupait à « La Vignalié » et qu'il quittera le 22/10/2014 et propose de verser le loyer jusqu'au 31/10/2014 pour compenser les travaux non achevés qu'il s'était engagé à effectuer à son entrée dans les lieux.

Le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Questions diverses

La séance est levée à 22 h 10,